

S.E.L.A.S. Franck CHASTAGNARET – Julien ROGUET – Fanny CHASTAGNARET – Guillemette MAGAUD Commissaires de justice associés

14 novembre 2022, transformation sans dissolution

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 13 septembre 2022, et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai de deux mois à compter de cette date,

La transformation en société d'exercice libéral par actions simplifiée de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée « Franck CHASTAGNARET – Julien ROGUET – Fanny CHASTAGNARET – Guillemette MAGAUD Huissiers de justice associés », titulaire d'un office de commissaire de justice à la résidence de Lyon (Rhône), est devenue définitive.

La dénomination sociale de la société est ainsi modifiée : « Franck CHASTAGNARET – Julien ROGUET – Fanny CHASTAGNARET – Guillemette MAGAUD Commissaires de justice associés»

Commissaire(s) de justice exerçant au sein de la structure :

Franck CHARTAGNARET, Fanny CHASTAGNARET, Guillemette MAGAUD, Julien ROGUET

Publication légale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)